

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE EN DATE DU 30 septembre 2021

Présents : cf. liste annexeSecrétaire de séance : Isabelle MOSNIERDate de la convocation du Conseil de Communauté : 23 septembre 2021Lieu de convocation du Conseil de Communauté : Salle multi-activités à Arlanc.

Délibération n°18

RÉACTUALISATION DES TARIFS DU SPANC

Vu le règlement du SPANC,

Vu les délibérations n°17 et 18 du 11 Mars 2021 fixant modification du règlement intérieur du SPANC de la Communauté de communes AMBERT LIVRADOIS FOREZ.

M. Le Président expose les tarifs 2022 des prestations SPANC et rappelle que ceux-ci ont reçu un avis favorable de la part du bureau communautaire en date du 23 Juillet 2021.

BUDGET SPANC :

Prestations	TARIFS 2021 (€)	TARIFS 2022 (€)
Contrôle diagnostic et périodique	85	90
Contrôle de conception	105	110
Contrôle de réalisation	105	110
Diagnostic en cas de vente	160	170
Pénalité en cas de refus	125	125
Prestation CAMERA : Localisation fosse (max 2h)	160	160
Prestation CAMERA : Localisation fosse (au-delà de 2h)	300	300
Prestation CAMERA : Inspection canalisations (max 2h)	160	160
Prestation CAMERA : Inspection canalisations (au-delà de 2h)	300	300
Prestation instruction des dossiers de demande de subvention	0	100

Après avoir écouté cet exposé et délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité décide :

- de réactualiser les tarifs du SPANC à compter du 1er janvier 2022,
- de charger Monsieur le Président de toutes les formalités utiles à l'exécution de la présente délibération.

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe qu'en application des dispositions de l'article L.2131-1 du CGCT et de l'article R. 421-5 du Code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours, devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage, ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publiée ou affichée le



Pour extrait conforme,
Le Président,
Daniel FORESTIER